MPN

UNE MUTUELLE
SANTÉ PROCHE
DE VOUS PARTOUT

Complémentaire santé
Garanties 2026



18-35 ANS · FORMULE INDIVIDUELLE

PACK BIEN-ÊTRE +

L'essentiel de PRIMUM, adapté à votre situation.

Deux forfaits annuels dédiés aux médecines douces et au bien-être : contraception non remboursée, culottes menstruelles, licence sportive.

Dès
31,99 € /mois

Tarif mensuel de 18 à 25 ans, santé seule, taxe comprise ; 34,99 € de 26 à 35 ans. Options de prévoyance en supplément.

L'essentiel

- ✓ Optique et dentaire PRIMUM : monture 60 €, couronne 235 %
- ✓ Forfait annuel Bien-être : 175 €
- ✓ Ostéodensitométrie jusqu'à 80 €/an
- ✓ Forfait annuel Médecines douces : 300 €
- ✓ Licence sportive, 50 € au plus, comprise dans le forfait annuel Bien-être

Contrat individuel, sans ayant droit : en couple, chacun souscrit le sien.

Engagement d'1 an à compter de la date d'effet, puis résiliable à tout moment

Tiers payant inclus et remboursements en 24 h

Fondée en 1945, la MPN est aujourd'hui ouverte à tous : jeunes, actifs du privé comme du public, indépendants, familles et retraités.

Garanties applicables au 1er janvier 2026 — document non contractuel.
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité
SIREN 778 869 131

Mutuelle de la Police Nationale
Siège : 1 rue de Rosheim, BP 50024
67301 Schiltigheim Cedex

Fonctionnement du Pack

Le Pack Bien-être + est une formule individuelle destinée aux 18-35 ans, dont la cotisation varie selon l'âge.

L'essentiel de PRIMUM, adapté à votre situation

Le Pack Bien-être + reprend l'essentiel des garanties PRIMUM. Pour les médecines douces et le bien-être, deux forfaits annuels se substituent aux forfaits par acte.

Un contrat individuel

Le contrat couvre uniquement l'adhérent : aucun conjoint ni enfant ne peut y être rattaché. En couple ? Chacun souscrit le sien.

Conditions d'âge

Adhésion à partir de 18 ans révolus à la date d'effet, et jusqu'à 35 ans au 1er janvier. Au 1er janvier suivant le 36e anniversaire, le contrat est transféré sur la formule PRIMUM.

Cotisation selon l'âge

31,99 €/mois de 18 à 25 ans et 34,99 €/mois de 26 à 35 ans, santé seule, taxe comprise. Options de prévoyance en supplément.

Durée d'engagement

Engagement d'1 an à compter de la date d'effet, puis résiliable à tout moment.

Prévoyance facultative

La garantie prévoyance CNP est proposée en option, en tout ou rien, au choix de l'adhérent.

Vos forfaits annuels

Médecines douces par an, sur facture

300 €

Ostéopathe, chiropracteur, étiopathe, psychologue (hors MonPsy) et homéopathie, non remboursés par la Sécurité sociale.

Bien-être par an, sur facture

175 €

Culottes menstruelles, contraception non remboursée par la Sécurité sociale, licence sportive (50 € par an au plus, comprise dans le forfait).

Forfaits annuels attribués par bénéficiaire et par année civile, sur présentation d'une facture, dans la limite des frais réellement engagés ; ils remplacent les forfaits par acte de la formule d'origine. Les actes remboursés par la Sécurité sociale (dispositif MonPsy, contraception remboursée) sont pris en charge selon les garanties du contrat de base. Document non contractuel ; les conditions détaillées figurent au Règlement mutualiste.

Services non inclus : Bel Air (vacances) et prestations d'entraide sont réservés aux formules PRÉLUDE, PRIMUM et SOLIDUM PLUS.



Les pourcentages s'entendent en plus du remboursement de la Sécurité sociale, sur la base de remboursement (BR). « — » = non pris en charge.

Soins courants

Garantie	Sécurité sociale	PACK BIEN-ÊTRE +
Généraliste OPTAM ou non OPTAM	70 %	30 %
Spécialiste (code CCAM)	70 %	30 %
Spécialiste CS-CSC-CNP — OPTAM	70 %	70 %
Soins infirmiers, laboratoire, kiné	60 %	40 %
Pharmacie PH7 (vignettes blanches)	65 %	35 %
Pharmacie PH2 (vignettes oranges)	15 %	—
Petit appareillage	60 %	110 %
Semelles orthopédiques	60 %	110 %

Optique

Garantie	Sécurité sociale	PACK BIEN-ÊTRE +
Classe A 100 % Santé — monture et verres	60 %	Frais réels
Classe B — monture	60 %	60 €
Verres unifocaux simples	60 %	jusqu'à 80 €
Verres progressifs complexes	60 %	jusqu'à 90 €
Verres progressifs très complexes	60 %	jusqu'à 115 €
Lentilles remboursées par la SS	60 %	60 €/œil/an
Chirurgie réfractive de l'œil	—	255 €/œil

Dentaire

Garantie	Sécurité sociale	PACK BIEN-ÊTRE +
Soins et prothèses 100 % Santé	60 %	Frais réels
Soins dentaires	60 %	40 %
Couronne sur dent visible	60 %	235 %
Prothèse amovible résine	60 %	210 %
Couronne sur implant	60 %	160 %
Forfait implant	—	385 €/an
Orthodontie remboursable	60 ou 100 %	200 ou 160 %
Orthodontie non remboursable (–26 ans, sauf Solidum Plus)	—	193,50 €/sem.
Plafond annuel après 6 ans	—	2 300 €

Hospitalisation

Garantie	Sécurité sociale	PACK BIEN-ÊTRE +
Frais de séjour	80 ou 100 %	20 ou 0 %
Forfait journalier hospitalier	—	Forfait intégral
Honoraires médecins OPTAM	—	42 €/acte/an
Chambre particulière	—	45 €/jour
Accompagnement enfant de moins de 16 ans	—	26 €/jour
Forfait thermal	65 %	35 %

Maternité et soins divers

Garantie	Sécurité sociale	PACK BIEN-ÊTRE +
FIV	—	1 × 180 €/an
Amniocentèse	—	70 €/an
Ostéopathe, chiropracteur, étiopathe	—	Forfait annuel méd. douces
Forfait psychologue (+18 ans)	—	Forfait annuel méd. douces
Acupuncture	—	—
Homéopathie	—	Forfait annuel méd. douces
Contraception non remboursable	—	Forfait annuel bien-être
Licence sportive	—	50 € max., forfait annuel bien-être
Ostéodensitométrie	—	jusqu'à 80 €/an

Forfaits annuels des Packs

Garantie	Sécurité sociale	PACK BIEN-ÊTRE +
Forfait annuel Médecines douces	—	300 €/an
Forfait annuel Bien-être	—	175 €/an

Aides auditives et prothèses

Garantie	Sécurité sociale	PACK BIEN-ÊTRE +
Prothèse auditive classe 1 (100 % Santé)	60 %	Frais réels
Prothèse auditive classe 2	60 %	60 %
Frais d'entretien et accessoires	60 %	40 %
Prothèse capillaire classe 2	60 %	40 %
Prothèse mammaire	60 %	40 %

Tiers payant inclus, avec une vingtaine de concentrateurs : pas d'avance de frais chez les partenaires. Remboursements en 24 h.

Option prévoyance

Assureur : CNP Assurances

Ajouter une protection prévoyance : un capital pour vos proches en cas de décès, une rente chaque mois si vous devenez dépendant, et une rente pour votre enfant handicapé après votre décès. Elle est incluse dans nos autres formules ; avec le Pack Bien-être +, c'est vous qui choisissez.

Capital décès

Moins de 75 ans : de 3 820 € à 31 260 €. De 76 à 90 ans : 760 € ou 2 190 €.

Doublé en cas de mort accidentelle, triplé en cas de mort en service commandé ou d'accident de la circulation.

Dépendance

1 000 €/mois

Rente mensuelle versée à vie.

Rente de survie

3 050 €/an

Versée à l'enfant handicapé de l'adhérent, après le décès de celui-ci.

Option en tout ou rien. Garanties et tarifs détaillés dans la plaquette Prévoyance CNP.

Concrètement

Montants indicatifs, calculés sur la base des garanties du Pack Bien-être +.

Soin	Coût	Sécu	PACK BIEN-ÊTRE +	Reste à charge
Contraception non remboursée (forfait annuel)	80 €	0 €	**80 €**	**0 €**
Consultation psychologue (+18 ans)	70 €	0 €	**70 €**	**0 €**
Verres unifocaux à tarifs libres	345 €	0,09 €	**160 €**	**184,91 €**
Couronne dentaire sur molaire	538,70 €	72 €	**282 €**	**184,70 €**
Séance d'ostéopathie	60 €	0 €	**60 €**	**0 €**
Opération de la cataracte avec dépassement	626,70 €	271,70 €	**42 €**	**313 €**
Aide auditive classe II (par oreille, tous les 4 ans)	1 476 €	240 €	**240 €**	**996 €**

Psychologue et ostéopathie : prestations prises en charge dans la limite du forfait annuel Médecines douces de 300 €. Contraception non remboursée : prise en charge dans la limite du forfait annuel Bien-être de 175 € ; une dépense de 80 € est remboursée intégralement, le solde disponible sur le forfait pour l'année étant alors de 95 €. Autres actes : garanties PRIMUM.

Bon à savoir

La MPN verse des prestations sous réserve de leur prise en charge par l'Assurance maladie obligatoire (AMO) et dans le respect des parcours de soins et des exigences du contrat responsable. En application du décret n° 2014-1374 du 18/11/2014, la prise en charge des éventuels dépassements d'honoraires est minorée pour les actes médicaux effectués par des médecins n'ayant pas signé le contrat d'accès aux soins (OPTAM ou OPTAM-CO).

L'ensemble des remboursements est exprimé en pourcentage du tarif de base de la Sécurité sociale pour le régime général.

La MPN sert des prestations non prises en charge par l'assurance maladie obligatoire. Dans tous les cas, la prise en charge de la MPN est limitée à la dépense engagée et conforme aux dispositions du règlement mutualiste.

La franchise médicale, la participation forfaitaire et les pénalités pour non-respect du parcours de soins restent à la charge de l'assuré. Les franchises de 1 € sur les consultations et de 0,50 € sur les boîtes de médicaments ne sont pas prises en charge par la mutuelle.

MPN

UNE MUTUELLE
SANTÉ PROCHE
DE VOUS PARTOUT

PACK BIEN-ÊTRE +

Adhérer au Pack Bien-être +

Établissez votre devis, choisissez d'ajouter ou non l'option prévoyance, puis adhérez en ligne.



Votre devis en 2 minutes, adhésion en ligne

devis.la-mpn.fr

Scannez le code ou saisissez l'adresse. 0 € de frais de dossier.

Un conseiller vous rappelle

03 88 19 22 40

Du lundi au jeudi, de 8 h à 17 h. Le vendredi, permanence téléphonique.

Déjà adhérent ?

espace.la-mpn.fr

Vos remboursements, vos documents, vos demandes.

1945	**2 400**	**24 h**	**0 €**
81 ans d'existence	adhérents environ	pour vos remboursements	de frais de dossier

Engagement d'1 an à compter de la date d'effet, puis résiliable à tout moment. Tiers payant inclus avec une vingtaine de concentrateurs : pas d'avance de frais chez les partenaires.

Mutuelle de la Police Nationale · 1 rue de Rosheim, BP 50024, 67301 Schiltigheim Cedex · contact@mpn-france.com · la-mpn.fr

Garanties applicables au 1er janvier 2026 — document non contractuel.
Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité
SIREN 778 869 131

Mutuelle de la Police Nationale
Siège : 1 rue de Rosheim, BP 50024
67301 Schiltigheim Cedex
J.H. / Octobre 2026